

OMPI



CLIM/GTP/27/8
ORIGINAL : anglais
DATE : 16 novembre 2009

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

**UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES PRODUITS
ET DES SERVICES AUX FINS DE L'ENREGISTREMENT DES MARQUES
(UNION DE NICE)**

GROUPE DE TRAVAIL PRÉPARATOIRE

Vingt-septième session
Genève, 6 – 10 octobre 2008

RAPPORT

adopté par le groupe de travail préparatoire

INTRODUCTION

1. Le Groupe de travail préparatoire du Comité d'experts de l'Union de Nice (ci-après dénommé "groupe de travail préparatoire") a tenu sa vingt-septième session à Genève, du 6 au 10 octobre 2008.
2. Les membres actuels suivants du groupe de travail étaient représentés à cette session : Allemagne, Australie, Autriche, Chine, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Japon, Lettonie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovénie, Suède et Suisse (27). Les États ci-après étaient représentés par des observateurs : Argentine, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Congo, Cuba, Estonie, Grèce, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Lituanie, Maurice, Pologne, Qatar, République de Moldova, Soudan, Thaïlande, Turquie, Ukraine et Uruguay (19). Des représentants des organisations internationales intergouvernementales (OIG) ci-après ont participé à la session en qualité d'observateurs : Commission des communautés européennes (CCE) et Organisation Benelux de la propriété intellectuelle (OBPI). Des représentants des organisations internationales non gouvernementales (ONG) ci-après ont participé à la session en qualité d'observateurs : Association communautaire du droit des marques (ECTA) et Association internationale pour les marques (INTA).

3. La liste des participants figure à l'annexe I du présent rapport.

Point 1 de l'ordre du jour : ouverture de la session

4. La session a été ouverte par M. Marcus Höpferger, directeur par intérim de la Division du droit et des classifications internationales, Secteur des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques de l'OMPI, qui a souhaité la bienvenue aux participants au nom du directeur général.

Point 2 de l'ordre du jour : élection d'un président et d'un vice-président

5. Le groupe de travail préparatoire a élu à l'unanimité M. Mike Foley (Royaume-Uni) président et M. Gabriel Alberto Corres Benignos (Mexique) vice-président.
6. M. Marcus Höpferger (OMPI) a assuré le secrétariat de la session.

Point 3 de l'ordre du jour : adoption de l'ordre du jour

7. Le président a signalé que l'ordre du jour devait être modifié de manière à comporter sous le point 4 l'adoption du projet de rapport de la vingt-sixième session du groupe de travail préparatoire (document CLIM/GTP/26/7 Prov.).
8. Le groupe de travail a adopté à l'unanimité l'ordre du jour ainsi modifié, qui figure à l'annexe II du présent rapport.
9. Conformément aux décisions prises par les organes directeurs de l'OMPI lors de leur dixième série de réunions, tenue du 24 septembre au 2 octobre 1979 (voir les paragraphes 51 et 52 du document AB/X/32), le rapport de la présente session rend compte uniquement des conclusions (décisions, recommandations, opinions, etc.) du groupe de travail sans rendre compte en particulier des déclarations de tel ou tel participant, excepté lorsqu'une réserve relative à une conclusion particulière du groupe de travail a été émise ou réitérée après l'adoption de cette conclusion.

Point 4 de l'ordre du jour : adoption du projet de rapport de la vingt-sixième session du Groupe de travail préparatoire du Comité d'experts de l'Union de Nice (document CLIM/GTP/26/7 Prov.)

10. Le groupe de travail préparatoire a examiné et adopté à l'unanimité le projet de rapport de sa vingt-sixième session tenue à Genève du 26 au 30 novembre 2007.

Point 5 de l'ordre du jour : examen des propositions concernant les "appareils pour le divertissement et appareils pour jeux" (documents CLIM/GTP/27/4 et CLIM/GTP/27/5)

11. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CLIM/GTP/27/4 contenant des propositions concernant les appareils pour le divertissement et appareils pour jeux, présentées par la délégation du Japon conformément à la recommandation du groupe de travail préparatoire à sa vingt-sixième session, et, d'autre part, du document CLIM/GTP/27/5 contenant des tableaux récapitulatifs de ces propositions.

12. Le groupe de travail a approuvé les propositions qui figurent à l'annexe III du présent rapport.

Point 6 de l'ordre du jour : examen des propositions de changements à apporter à la neuvième édition de la classification de Nice (documents CLIM/GTP/27/2, CLIM/GTP/27/3, CLIM/GTP/27/6 et CLIM/GTP/27/7)

13. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents CLIM/GTP/26/2 et CLIM/GTP/26/3 contenant les propositions initiales de changements à apporter à la classification de Nice soumises pour la vingt-sixième session du groupe de travail préparatoire, et, d'autre part, du document CLIM/GTP/27/6 contenant des tableaux récapitulatifs des propositions qui n'ont pas pu être examinées par le groupe de travail préparatoire lors de ladite session.

14. Le groupe de travail préparatoire a approuvé un certain nombre de changements qui sont indiqués à l'annexe IV du présent rapport. En l'absence d'accord sur les propositions faites par l'Organisation Benelux de la propriété intellectuelle (OBPI) concernant les "enzymes pour la consommation humaine" et les "préparations enzymatiques pour la consommation humaine" (BX-27-002 et BX-27-003, page 2 de l'annexe IV), le représentant de l'OBPI est convenu de retirer ces propositions et d'établir pour la prochaine session du groupe de travail préparatoire une étude plus détaillée sur la classification des compléments alimentaires en général. Les délégations de l'Australie, des États-Unis d'Amérique et le Bureau international ont accepté de participer à l'élaboration de l'étude. Par ailleurs, aucun accord n'a été trouvé concernant une proposition de la délégation de la Chine relative au transfert de la "coutellerie", "couverts" et autres produits s'y rapportant, de la classe 8 à la classe 21 (CN-27-008 à 011, pages 24 et 25, annexe IV). La délégation de la Chine est convenue de retirer ses propositions et de soumettre, pour la prochaine session du groupe de travail préparatoire, une proposition plus complète qui comprendra également les modifications nécessaires à apporter aux intitulés des classes et aux notes explicatives. En outre, le groupe de travail préparatoire est convenu de reporter l'examen des propositions de la délégation des États-Unis d'Amérique relatives aux "langes ou couches pour bébés et bambins" (US-27-198 à 200, pages 26 et 27, document CLIM/GTP/27/6) jusqu'à ce qu'une décision soit prise sur la proposition de la délégation de l'Allemagne de classer toutes les sortes de langes ou couches en classe 5 en tant que produits hygiéniques (DE-27-011 à 016, pages 27 à 30, annexe V).

15. Les délibérations suivantes se sont poursuivies sur la base des documents CLIM/GTP/27/2 et CLIM/GTP/27/3 contenant les propositions additionnelles initiales de changements à apporter à la classification de Nice soumises pour cette session au groupe de travail préparatoire, et, d'autre part, du document CLIM/GTP/27/7 contenant des tableaux récapitulatifs de ces propositions.

16. Le groupe de travail préparatoire a approuvé un certain nombre de changements qui sont indiqués à l'annexe V du présent rapport.

Point 7 de l'ordre du jour : prochaine session du groupe de travail

17. Le groupe de travail a noté que sa prochaine session (vingt-huitième) se tiendra à Genève du 16 au 20 novembre 2009 immédiatement après la troisième session du groupe de travail *ad hoc* du Comité d'experts de l'Union de Nice.

Point 8 de l'ordre du jour : clôture de la session

18. Le président a prononcé la clôture de la session.

19. Le groupe de travail a adopté le présent rapport à l'unanimité à sa vingt-huitième session, le 16 novembre 2009.

[Les annexes suivent]